
Type d'intervention	Interpellation (art. 34 RCG)	
1 ^{er} signataire	Hohenauer Maryline	
Cosignataires		<i>Signatures des cosignataires</i>
Dépôt au nom d'un groupe	Parti Libéral Radical / Birbaum Thomas	<i>Signature du Chef(fe) de groupe</i> 
Dépôt au nom d'une commission		<i>Signature du Président</i>

Titre

Accompagnement du citoyen vers la taxe au sac.

Texte de l'intervention

Dès le premier janvier 2018, notre commune introduira la taxe au sac.

Actuellement, même si les Suisses ont un bon niveau sur le tri des déchets, il reste encore beaucoup à faire ! En effet, certains citoyens s'appliquent à trier soigneusement leurs déchets, d'autres ont besoin d'être encouragés, d'être davantage sensibilisés au tri des déchets, avant que le portemonnaie ne leur rappelle que le pollueur paie !

Aidons-les à acquérir une conscience plus respectueuse de la nature, afin d'éviter des déchetteries sauvages aux abords de nos forêts. Mettons en place une aide concrète! Les familles nous remercieront de les aider à éviter de plomber le budget familial avec l'achat de moult sacs poubelles.

Quelques idées de réalisation simple et peu onéreuse :

Lieu de récupération d'objets encore en bon état,

Réalisation de jardin communautaire avec compost,

Conférence zéro-déchet,

Sensibilisation à l'achat chez les producteurs locaux présents dans la région,

Conférence sur les composteurs de balcon ou lombri-composteur, etc.

Conclusion

De plus en plus, la population prend conscience que notre façon de consommer et d'éliminer nos déchets n'est pas anodine. Nous sommes persuadés que la municipalité sera sensible à cela et mettra en place des actions concrètes pour que notre planète, et le porte-monnaie des citoyens, se portent mieux.

Nous demandons à la municipalité qu'elle nous explique son approche et les possibilités d'accompagnements de nos concitoyens face à l'introduction de la taxe au sac.

Collombey-Muraz, le 24 mars 2017

1^{er} signataire :

